

Amendment #1 to Questions and Answers document published on November 25, 2015.

- A. Question and Answer #5 is deleted in its entirety and replaced with the following:

Question 5: Under the financial proposal, full time academics who are employed by publicly funded institutions (colleges and universities) can also submit a response to this tender. To ensure a competitive bid, will any academic who may individually submit a proposal or receiving a substantial number of days as a subcontractor in the project be required to submit the proposal through their employer the university or college?

Answer 5:

It's not the responsibilities of Public Safety Canada to determine whether or not Academics should submit their proposal through their employer (University or College). Academics who want to submit a proposal or being a subcontractor under the project are responsible to follow their own employer internal procedures.

Modification ^{no}1 au document de questions et réponses qui a été publié le 25 novembre 2015.

A. La question et réponse ^{no} 5 est entièrement supprimé et remplacé par le suivant :

Question 5

Selon la proposition financière, les universitaires à temps plein qui sont employés par des établissements financés par les deniers publics (collèges et universités) peuvent aussi présenter une soumission dans le cadre de cet appel d'offres. Pour que la soumission soit concurrentielle, si un universitaire souhaite présenter une soumission individuellement ou reçoit un grand nombre de jours de travail en sous-traitance pour le projet, devra-t-il présenter la soumission par l'intermédiaire de son employeur, soit l'université ou le collège?

Réponse 5

Sécurité publique Canada n'est pas responsable d'établir si les universitaires doivent présenter ou non leur soumission à leur employeur (Universités ou Collèges). Les Universitaires désirant présenter une soumission ou être sous-traitant sous le projet sont responsables de suivre les procédures internes de leur employeur.